



MAIRIE

JOURNEE D'ACTUALITE

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

PANORAMA DES PRINCIPALES MESURES

Marsac Sur l'Isle – 14 Novembre 2019

CO-ORGANISÉ PAR :



Avec 95 articles, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, publiée au Journal officiel du 7 août 2019, concerne de nombreux domaines du statut de la fonction publique territoriale : évolution des instances de dialogue social, élargissement du recours aux contractuels, déontologie, discipline, mobilité et évolution, égalité professionnelle, handicap...

La gestion des ressources humaines dans l'ensemble des collectivités territoriales va être rapidement impactée par **ces nouvelles mesures législatives** notamment au niveau des **procédures de recrutement**, de la **mobilité professionnelle** et du **dialogue social**.

L'Association des Maires de France (AMF), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG) ont décidé de s'associer pour vous proposer, sur l'ensemble du territoire national, des journées d'actualité ayant pour objet de vous présenter **les principales dispositions de ce texte et leurs implications quant à vos politiques de ressources humaines**. Ces journées d'actualité s'adressent aux élus en tant qu'employeurs territoriaux, aux directeurs généraux de services, aux directeurs et responsables RH.

L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales **de se saisir au plus tôt de ces évolutions législatives, sans attendre la publication des décrets d'application et des ordonnances** prévues par la loi et qui doivent intervenir dans les prochains mois.

En Dordogne la journée d'actualité aura lieu :

le 14 novembre 2019, de 8h45 à 16h
Fédération départementale de la Chasse - 5 rue Henri JACQUEMENT –
24430 Marsac Sur l'Isle

Programme de la journée :

- ⊙ 8h45 - 9H15 Accueil
- ⊙ 9H15 - 9H30 Allocution d'ouverture
- ⊙ 9h30 - 10H30 Le dialogue social et l'évolution des instances paritaires
- ⊙ 10H30 - 11H30 Les contractuels
- ⊙ 11H30 - 11H45 *Pause*
- ⊙ 11h45 - 12H15 Le droit disciplinaire et la déontologie
- ⊙ 12H15 - 12H45 Les conditions de travail
- ⊙ 12H45 - 14H00 *Déjeuner*
- ⊙ 14H00 - 15H00 Le recrutement, la mobilité et l'évolution professionnelle
- ⊙ 15H00 - 16H00 L'égalité professionnelle

L'inscription des participants (*élus et agents publics*) est faite sur la plateforme IEL du CNFPT par la collectivité de rattachement avec le code **SXD0Q 007**

Rappel : l'inscription des élus se fait à titre gratuit (ne pas tenir compte du bulletin payant).

Contact CNFPT en Dordogne : M. Sébastien Magnac sebastien.magnac@cnfpt.fr
05.53.02.87.25